
EXAMEN D'ACCES AU STAGE PROFESSIONNEL D'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE Session 2025

Mercredi 19 mars 2025 : 11 heures 30 à 13 heures

EPREUVE : DROIT SOCIAL LIE AUX PROCEDURES COLLECTIVES

Durée : 1h30
Coefficient : 3

Documents autorisés : Code de commerce, code du travail

La société X, en redressement judiciaire, exerce une activité de vente d'articles de cuisine. Elle dispose de 15 points de vente (8 en région parisienne, 1 à Marseille, 1 à Lyon, 1 à Nantes, 2 à Lille et 2 à Bordeaux), et d'un siège à Paris. L'effectif total est de 75 salariés. Un CSE est en place.

- 1. Pendant la période d'observation, la société souhaite procéder à 8 licenciements pour motif économique
Décrivez les différentes étapes de la procédure à mener (5 points)**
- 2. Les licenciements ont été prononcés le 20 février. La société vous demande le 19 mars suivant de fermer la boutique de Lyon non rentable et de licencier les 4 salariés qui y sont affectés.
Quelles sont les difficultés soulevées par cette situation ? (3 points)**
- 3. Au bout de quelques mois de période d'observation, un plan de cession est lancé sur la totalité de la société, dont l'effectif est à présent de 62 salariés.
Préparez le calendrier prévisionnel de la cession, incluant les informations-consultations sociales ? (3 points)**
- 4. L'une des boutiques parisiennes a mis depuis longtemps en place, en complément de l'activité principale de vente d'articles de cuisine, des cours de cuisine tous les week-end. 2 chef(fe)s et 2 commis de cuisine sont affectés à cette activité.
Peut-on céder séparément (en période d'observation et en plan de cession) les deux activités (boutique et cours de cuisine) ? Les conditions d'application de l'article L.1224-1 du code du travail sont-elles oui ou non remplies, et pourquoi ? (3 points)**
- 5. Post mise en œuvre du plan de cession, une quinzaine de postes n'ont pas été repris, incluant 2 membres du CSE et une salariée enceinte.
Quelles sont les principales étapes de la mise en œuvre des licenciements ? (3 points)
Quelle sont les conditions d'intervention de l'AGS pour la prise en charge des soldes ? (1 point)
Quelle procédure particulière sera à mettre en œuvre pour les salariés protégés ? (2 points)**